



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

mer et littoral

Question écrite n° 57955

### Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur le bilan qui peut être dressé plus d'un an après le naufrage de l'Erika. Le 12 décembre 1999, le pétrolier Erika, en faisant naufrage à 50 km des côtes du Finistère, déversait quelque 20 000 tonnes de fioul réparties sur près de 400 km. Il lui demande aujourd'hui, quelle est l'estimation du nombre d'animaux disparus par espèces et par quels moyens elle entend poursuivre le travail de restauration de l'avifaune.

### Texte de la réponse

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative aux conséquences de la marée noire sur la faune ornithologique. A la suite du naufrage du pétrolier Erika, la pollution par hydrocarbures qui en a résulté a touché de nombreux oiseaux. Au début du mois de septembre 2000, 63 606 oiseaux avaient été recueillis dont 61 403 morts, 2 150 vivants relâchés après traitement et 53 encore à relâcher. Les espèces les plus touchées sont le guillemot de Troïl (82 %), la macreuse noire (15 %), le pingouin torda (4 %), le fou de Bassan (3 %), l'eider à duvet (1 %), le macareux moine (1 %), la mouette tridactyle (1 %), les autres espèces étant atteintes à des taux de moins de 0,5 %. Le guillemot de Troïl a été l'espèce la plus touchée dans la mesure où des oiseaux de cette espèce provenant de colonies nicheuses situées en Irlande et en Grande-Bretagne hivernent dans la zone de naufrage du pétrolier. Afin de connaître l'impact réel de cette pollution par hydrocarbures sur le milieu naturel, la mise en place de crédits spécifiques a été décidée par le comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire réuni à Nantes le 28 février 2000. Des études de suivi des conséquences du naufrage de l'Erika sur l'avifaune vont être ainsi conduites sur une période de trois ans et permettront, sur des fondements scientifiques, d'apprécier l'impact réel de cette pollution sur l'avifaune notamment.

### Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57955

**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** aménagement du territoire et environnement

**Ministère attributaire :** aménagement du territoire et environnement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 février 2001, page 1041

**Réponse publiée le :** 9 avril 2001, page 2094